



LUXARDO

1 8 2 1

**Coupe du Monde
Sabre masculine**

Padova – 30/31 janvier et 01 février 2015

INFORMATIONS pour les DELEGATIONS

1. Horaires des compétitions

Jeudi 29 jan.

17h30 - 19h30 Pointage des tireurs engagée

Contrôle des matériels

Vendredi - 30 jan.

10h30 -15h30 contrôle des matériels

12h00 début des éliminatoires

Samedi - 31 jan.

9h00 - 10h00 contrôle des matériels

10h00 début tableau E.D. 64

17h00 finale (horaire indicatif)

Dimanche - 01 fév.

8h30 - 9h30 contrôle des matériels

9h00 tirage au sort du placement dans la feuille de rencontre

9h30 début E.D. - équipes

16h30 finale (horaire indicatif)

2. Accréditation

Les accréditations seront distribuées aux chefs de délégation sur présentation des pièces d'identités (passeports...) et une photo (il y a un service pour ça dans le **PalaFabris** de chaque membre de leur délégation, après paiement des droits d'engagement).

3. Contrôle du matériel des athlètes

Le contrôle du matériel aura lieu chez PalaFabris :

- du 17h30 à 19h30 la veille de la compétition jeudi, le 29 janvier
- de 11h00 à 14h00 le vendredi
- de 8h30 à 9h30 le samedi et le dimanche

4. Points d'information

Deux points d'information (affichage) sont prévus :

- Prêt le point d'accréditation

-
- Prêt de la chambre d'appel

Seuls les tireurs concernés, les arbitres et le personnel de piste sont autorisés à accéder dans les aires de combat définies par des barrières.

Un service d'ordre contrôlera les accès.

Les tireurs se trouvant dans les aires de combats sont tenus de garder leurs affaires dans ses sacs d'escrime fermés au bout de la piste et de quitter la piste tout de suite à la fin du match.

Tous les tireurs et les arbitres sont tenus de se présenter :

- pour les poules sur les pistes 10 minutes avant le début des matchs
- pour le tableau de 64 (du jour 16 février) **15 minutes avant le début des matchs à la chambre d'appel**

Attention : s'il y aura la possibilité on pourra commencer les matchs 5 minutes avant l'horaire établi.

5. Compétitions individuelle

A 15h00 la veille de la compétition, le Directoire technique affichera :

- les listes des tireurs inscrits
- le classement FIE officiel de la compétition concernée
- les poules de qualification avec l'horaire et la piste pour chaque poule

« La veille de la compétition, l'organisateur doit publier les poules ainsi que la liste des exemptées au plus tard à 15h (heure locale). Pour ce faire, il doit télécharger, au plus tard la veille de la compétition, le fichier des inscriptions, depuis le site internet de la FIE (Règlement d'organisation de la FIE - art. o.31.2) »

5.1. Poules

Les poules publiées le soir avant la compétition ne doivent pas être modifiées le matin du début de la compétition. Les poules doivent être soit exclusivement de 7, soit de 6 et 7, mais dans ce cas, il y a un risque d'avoir un tireur absent dans une poule de 6. La seconde option est donc à éviter. S'il y a des absents, au début de la COMPÉTITION il faut compléter les poules de 5 (pour l'absence d'un tireur) manuellement du même tour de poules (ex. : les premier 8/9 poules pour la première tour de poules) sans refaire la totalité des poules. Ce remplacement doit tenir compte du classement du tireur remplacé (art. o.12.1)

Parmi les tireurs inscrits, les 16 meilleurs du classement officiel de la FIE actualisé sont exemptés de la phase préliminaire (art. o.31.3)

En cas de non présentation d'un tireur figurant parmi les 16 exemptés inscrits, sa place dans le tableau restera vide, sa fédération se verra obligée de payer à la FIE une pénalité... (art. o.33.3)

Après le tour de poules, les 16 premiers tireurs classés à l'indice général (cf. o.19) sont exemptés du tableau préliminaire. En cas d'égalité entre deux ou plusieurs tireurs à la 16e place, ces tireurs seront départagés par un barrage en 5 touches pour déterminer qui se classe à la 16e place (art. o.32.2)

5.2. Tableau de 64 tireurs

- 16 tireurs exemptés
- 16 tireurs les meilleurs classifiés après les poules de qualification
- 32 tireurs qualifiés après le tableau de qualification du premier jour

La veille de la compétition il n'y aura pas vérification de la présence des tireurs engagés.

5.3. Confirmation des résultats

- **C'est la responsabilité des tireurs de contrôler les résultats des poules et les feuilles d'élimination directe pour vérifier que les résultats soient correctement enregistrés.** Les écrans installés aux lieux différents dans les deux salles permettront un contrôle rapide des résultats actualisés des tours de poules et des matches d'élimination directe.
- Pour éviter toute sorte d'erreur, le D.T. publiera les résultats des poules et la liste des qualifiés et éliminés après le tour des poules dès que le tour des poules est fini. Les délégations doivent soumettre les contestations éventuelles dans un **délaï de 5 minutes**.
- Les tableaux d'élimination directe, avec horaires et pistes seront affichés après le délai.
- **Aucun appel ne sera effectué par microphone pour les poules et pour les matchs du tableau d'E.D. de qualification et des 64 de finale.**

5.4. Organisation du tableau de 32 jusqu'à la finale

- **Tous les tireurs qui remportent les matches du tableau de 64 doivent se diriger immédiatement vers la chambre d'appel (pour le contrôle des armes).**
- Des places spéciales limitées par des barrières sont désignées pour les entraîneurs autour des pistes en couleur. **Ils ne peuvent quitter cette place que pendant la minute de pause.**
- Un protocole spécifique sera appliqué à partir du tableau de 32, de 16 et de 8. Les tireurs (habillés en tenue d'escrime) et les arbitres seront escortés par des bénévoles de la chambre d'appel jusqu'à leurs pistes respectives.
- Le représentant de la Commission SEMI remettra les armes dans un sac d'escrime aux bénévoles qui escorteront les athlètes jusqu'aux pistes en couleur.

5.5. Présentation des athlètes finalistes

- Les 4 athlètes finalistes seront présentés en piste au public, avant le début des demi-finales par une annonce de leur palmarès.
- Les équipes finalistes (3eme place et finale) seront présentées en piste au public.
- Les athlètes devront se présenter en tenue d'escrime, une arme à la main.

- Ils salueront le public coquille au menton.
Les arbitres de la finale seront présentés aussi.
- La cérémonie protocolaire de remise des prix sera effectuée 5 minutes après la fin du dernier match de finale du jour.
 - Conformément au cahier des charges de la FIE « *chaque délégation est responsable de l'hymne et du drapeau de son pays* ».

6. Compétitions par équipes

14h30 - 15h30 la veille de la compétition par équipes: **confirmation des compositions des équipes inscrites près le Directoire Technique**

On affichera :

à 16h30 la veille de la compétition :

- les listes des équipes inscrites
- le classement FIE officiel de la compétition concernée
- le tableau d'élimination directe de la compétition par équipe avec horaires et pistes pour chaque rencontre

7. Autres informations pour le séjour

7.1. Lieu de la compétition

PalaFabris – Via San Marco 53 località San Lazzaro - Padova.

7.2. Adresse du Comité d'organisation

Comitato Organizzatore « Trofeo Luxardo »
c/o Petrarca Scherma Padova
Via G. Comini 4, PADOVA
Phone/fax +39 0498808302
E-mail info@trofeoluxardo.it

8. Hotels

HOTEL	ROOM TYPE	SERVICE	PRICE
Hotel SB**** (ex B4) Via San Marco 11/A Padova tel. +39 049 7810444 sales@hotelsb.it a daily tourist tax of € 3,00 per person will be applied Lunch and dinner Menù with 3	Single	B&B	€85,00
	Double	B&B	€85,00

dishes €18,00			
Hotel AC**** Via 1^ strada 1 Padova Phone : +39 049777077 acpadova@ac-hotels.com a daily tourist tax of € 3,00 per person will be applied	Single	B&B	€65,00
	Double	B&B	€65,00

Le Directoire Technique